

Infomairie



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.

► Conseil municipal du 23 09 2019

• La CLET (Commission Local d'Evaluation et de Transfert de Charges...

Mise en place en janvier 2017, elle vient d'être remaniée suite aux fusions de communautés et revient au 1^{er} plan avec deux méthodes d'évaluations et de transferts de charges.

Les relations financières entre l'intercommunalité et les communes ne se limitent pas aux transferts de charges. Il existe des flux entre les deux entités qui peuvent être réglés par des conventions ou des délibérations concordantes....

L'évaluation des charges est définie par l'article 1609 nonies C du code général des impôts.



Exemples :

-Les conventions de voirie qui planifient le remboursement par les communes des emprunts voirie...

-La GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques) réglée par convention et remboursement par les communes.

-La FIBRE, paiement des travaux par l'intercommunalité et remboursement par les communes.

-Fonds de concours de l'éclairage public, de compétence communautaire, et les communes remboursent.

Et il y en a encore :

-Action de développement économique :
Zone industrielle - commerciale - etc.

-Aménagement, entretien et gestion des gens du voyage, etc.

-Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.

-Protection et mise en valeur de l'environnement, maîtrise de l'énergie.

-Politique du logement et du cadre de vie.

-Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs (exemple : piscine scolaire, remboursement par les communes), etc.



Normalement, c'est le principe de neutralité des transferts de charges et de transparence financière qui est en jeu.

Le principe est l'intérêt communautaire.

Vous payez même si l'aménagement réalisé se trouve sur un autre endroit du territoire de l'intercommunalité.

Les sommes servant à définir le montant des charges est calculé sur le compte administratif.

Nota : Les communes n'ayant aucune dépense dans leur compte administratif, il ne sera calculé aucun transfert de charge...

Ces opérations qui devraient être financièrement neutres, peuvent occasionner des répercussions budgétaires pénalisantes pour la commune.

En effet, le système des (AC) attribution de compensation affecte uniquement la section de fonctionnement, alors que les charges transférées relèvent de la section d'investissement, ce qui conduit à une baisse de l'épargne brute communale et donc un affaiblissement des marges d'autofinancement... difficile d'emprunter.



DE TOUTE FACON, nous devons payer.

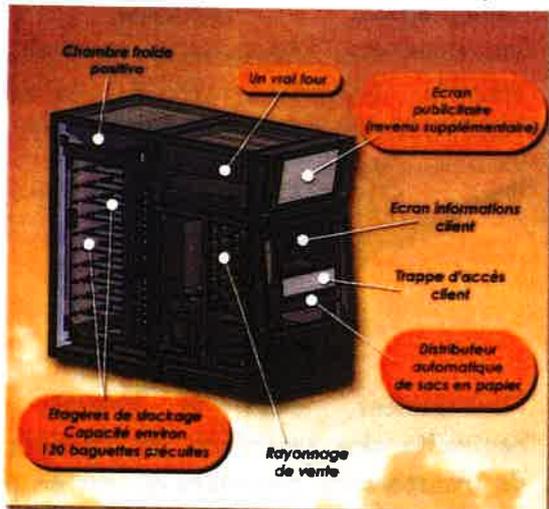
Nous devons choisir entre deux méthodes « Classique » et l'autre « Libre ».

Nous avons choisi la méthode « LIBRE »

► Machine à pain...

Elle arrivera en janvier 2020...

Elle sera en service devant la mairie.



C'est un automate permettant la cuisson et la vente de baguettes.

► Repas des aînés...



DIMANCHE 17 novembre 2019 à 12 heures Salle Polyvalente...

Inscriptions jusqu'au 31 octobre 2019.

Les nouveaux aînés sont accueillis à partir de l'année de naissance 1956...

► Forum pour les jeunes...



La mission locale en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise un forum « Cap vers l'alternance » en direction des jeunes à la recherche d'un contrat en alternance.

Mercredi 02 octobre 2019 de 14h à 17h.

A la Mission Locale - 40, rue Carnot BRIEY -

► Le gaz hilarant est arrivé !



Des effets d'ivresse, d'euphorie, d'étourdissements, accompagnés de rires incontrôlables et de distorsions visuelles et auditives...

Chaque prise entraîne des risques : un risque de brûlure par le froid - Un manque d'oxygène pouvant entraîner la mort - Un risque de perte de connaissance - etc.

Très prisé par les « ADO » en vente légale Dès que vous en trouvez, prévenez la mairie... c'est la santé des très jeunes qui est à suivre...

► Pour les ADOS, ou en famille...



Stage de CLOWS organisé par les FRANCA à la salle polyvalente de Joudreville du 21 au 24 octobre 2019.

Encadré par une compagnie professionnelle 40€/stage, sur inscription au 0763195030 Spectacle joué par les stagiaires, entrée libre le 24 octobre à partir de 20 h.

► **Médiation animale...Asso. AMAGE**
Prévention morsure, sensibilisation, départ en vacances, votre loulou a besoins qu'on passe s'occuper de lui... Tél. 0780369393 Cœur du Pays-Haut.



► Du 7 au 13 octobre 2019
Les brioches de l'amitié l'offre de l'accompagnement de l'AEIM.



L'AIEM-Adapei 54, accueille et accompagne enfants et adultes en situation de handicap intellectuel, dans ses établissements, comme en milieu ordinaire,